



## Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du mardi 07 février 2017

Présents : Mesdames ATTIAS, COIFFIER, FRAIGNEAU, LENOIR, LHERMITE, OUDIN, PREVOT, RENARD, TRAINAUD, ZAYANI et Messieurs GUENDEZ et ZIANE.

Excusés : Mesdames, CUBERA, GOZE, HATTRAIT, IDRISSE, KHAYAT, LESPIAUC et Messieurs BRUGMANS, GIL

Absents : Mesdames BROUARD, MURET, EL YOUSFI, SAADI et Messieurs DIAS et HERY.

La Présidente, Madame COIFFIER, présente l'ordre du jour :

1. Point sur la gestion des salariés
2. Point sur la gestion du matériel
3. Vote du budget 2017
4. Préparation de l'Assemblée Générale du 05 Mai 2017
  - 4-1 : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
  - 4-2 : Appel à candidatures
5. Point sur les activités
6. Questions diverses

### I – POINT SUR LA GESTION DES SALARIES

#### **1.1. Nouvelle organisation** : cf. organigramme fonctionnel

- M<sup>me</sup> LHERMITE, Directrice, présente l'organigramme fonctionnel adapté à la mise en œuvre du projet social 2017-2019, avec une adéquation entre les heures nécessaires au projet et les heures possibles pour les salariés selon leurs contrats.

#### **1.2. Mouvements du personnel** :

- Rupture conventionnelle de contrat d'un animateur, qui ne sera pas remplacé. Un CDD est proposé à M<sup>me</sup> ZAYANI pour les vacances scolaires.
- Congé de maternité de la Directrice : il faut envisager une absence d'environ 8 mois (congé Maternité et congé Parental). La fiche de poste est prévue, la Fédération des Centres Sociaux de Gironde est avisée d'une demande de remplacement du poste de direction avec un CDD de 8 mois à compter du 8 juin 2017.

La clôture de l'appel à candidatures est fixée au 9 mars pour une fin de recrutement le 8 avril 2017.

#### **Commentaires** :

- M. ZIANE demande que faire en cas d'arrêt plus précoce ?
- Il lui est répondu qu'on avisera d'un remplacement d'un congé maladie à ce moment-là.
- M<sup>me</sup> COIFFIER demande qui assistera le CSC lors des entretiens de recrutement : La Ville sera représentée soit par un élu, soit par un technicien de la Mairie.
- M<sup>me</sup> OUDIN souligne que la CAF n'interviendra pas mais propose qu'on leur transmette les CV pour information.

## **1.2. Personnel mis à disposition**

- M<sup>me</sup> COIFFIER rappelle que 2 salariés sont mis à disposition par la Ville et demande quelle est la conséquence de la création de l'EPA sur leur contrat.
- M. GUENDEZ explique que la durée de ces mises à disposition sera fixée lors d'un comité technique suivant les entretiens annuels avec les agents. Réponse dans 2 à 3 mois.

## **II – POINT SUR LA GESTION DU MATERIEL**

### **2.1. : Proposition de vente**

- **des 2 Mini bus** car ils sont sous utilisés, avec un coût d'entretien, de fonctionnement et de dégradation important.
- **des 2 systèmes « néo box » et d'un écran**

### **2.2. : Discussion et décisions**

La vente des minibus permettrait une revalorisation de lieux d'activités de proximité favorisant l'utilisation du Tramway très proche, voire des emprunts à la ville, voire des locations.

L'assurance doit être contactée pour couvrir les salariés dans le cadre de l'utilisation de leur véhicule personnel à titre professionnel.

Les néo box appartiennent à la Colline mais ont été financées par la Ville : M<sup>me</sup> LENOIR suggère de se rapprocher de M. EGRON, Adjoint en charge du numérique, pour envisager la meilleure solution.

- Pas d'objection des membres du CA

## **III – VOTE DU BUDGET 2017**

Le budget prévisionnel 2017 présenté au CA est comparé au budget prévisionnel 2016.

### **1.1. Principe de restriction budgétaire**

- M<sup>me</sup> LHERMITE fait état des règles et des contraintes observées pour l'élaboration de ce budget. L'Association est restée très raisonnable sur les recettes et a envisagé à minima les aides sur projets.

Les diminutions de charges sont liées :

- aux économies prévues avec la vente des 2 minibus
- à la rupture du contrat de maintenance informatique avec Enteis
- au non remplacement des 3 salariés en CDII (2 départs en 2016, 1 en 2017) et à la fin des deux emplois avenir.
- à la limitation des heures supplémentaires

## 1.2. Présentation du budget

### BUDGET 2017 – CHARGES

N°	Comptes	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 2017/2016
60	ACHATS	26 700	20 590	-6 110
61	SERVICES EXTERIEURS	33 825	15 821	-18 004
62	Total AUTRES SERVICES	104 746	216 265	111 519
62	Autres services	76 933	180 435	103 502
621	Personnel détaché	25 000	26 000	1 000
6 251	Déplacements	1 340	1 200	-140
6 257	Missions et réceptions	1 473	1 000	-473
6 286	Frais de formation		7 630	
63	IMPOTS ET TAXES	13 034	14 070	1 036
64	Total FRAIS DE PERSONNEL	438 405	431 486	-6 919
64 111	Charges de personnel Permanents	315 486	305 482	
64 114	Pers. et charges emplois Aidés			
645	Charges de sécurité sociale	122 919	126 004	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		2 350	2 350
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	Total des dotations aux amortissements et provisions	49 121	48 314	-807
6811-1	Dotation aux amortissements	49 121	32 671	-16 450
6811-2	Dotation aux amortissements			
68	Provision et autres Dotations		15 643	15 643
69	Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL GENERAL CHARGES</b>		<b>665 831</b>	<b>748 896</b>	<b>83 065</b>

#### ANNEXE - COMPTES SPECIAUX

86-1	Contre partie mise à disposition - autres			
86-2	Contre partie mise à disposition - caf			
86-3	Contre partie mise à disposition - ville	78 840	71 000	-7 848
86	CONTRIBUTIONS	78 840	71 000	-7 848

## BUDGET 2017 – PRODUITS

N°	Comptes	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 2017/2016
70	Total PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	<b>123 141,00</b>	<b>225 047,00</b>	<b>101 906,00</b>
70641	Participations usagers	12 501,00	10 700,00	-1 801,00
70623	P.S. Animation globale	64 514,00	65 901,00	1 387,00
70623	P.S. Animation Collective familles	17 967,00	22 000,00	4 033,00
70623	Autres PS CAF	26 159,00	19 240,00	-6 919,00
70642	Locations diverses			
7084	MAD personnel facturé		107 000,00	107 000,00
70642	Produits divers	2 000,00	206,00	-1 794,00
741	Total SUBVENTIONS ETAT	<b>38 912,00</b>	<b>58 723,00</b>	<b>19 811,00</b>
74141	DDCS	23 000,00	37 400,00	14 400,00
7415	Etat - Politique ville			
741	Subv. ASP CAE	2 805,00	13 323,00	10 518,00
741	Subv. Etat Autres	13 107,00	8 000,00	-5 107,00
742	SUBVENTIONS REGION			
743	Total SUBVENTIONS DEPARTEMENT	<b>47 400,00</b>	<b>47 900,00</b>	<b>500,00</b>
74311	Subv. Conventiionnelle Département	28 400,00	28 400,00	
743	Subv. Département autres	19 000,00	19 500,00	500,00
744	Total SUBVENTIONS COMMUNALES	<b>234 449,00</b>	<b>223 810,00</b>	<b>-10 639,00</b>
74411	Subv. Conventiionnelle Commune(s)	88 000,00	88 000,00	
7441	Subv. Commune(s) CEJ	117 310,00	117 310,00	
744	Subv. Commune(s) autres	29 139,00	18 500,00	-10 639,00
748	Total SUBVENTION AUTRES	<b>163 930,00</b>	<b>141 130,00</b>	<b>-22 800,00</b>
7451	Subv. MSA			
7452	Subv. C.A.F.	143 930,00	114 930,00	-29 000,00
748	Subv. V.V.V.	2 500,00	13 500,00	11 000,00
748	Subv. Autres entités	17 500,00	12 700,00	-4 800,00
75	Total PRODUITS DE GESTION (adhésions)	<b>7 190,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>-2 190,00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
78	REPRISE S/AMORT.OU PROV.	<b>48 809,00</b>	<b>13 656,00</b>	<b>-35 153,00</b>
79	TRANSFERT DE CHARGES		<b>11 630,00</b>	<b>11 630,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL PRODUITS</b>	<b>665 831,00</b>	<b>748 896,00</b>	<b>83 065,00</b>

### ANNEXE - COMPTES SPECIAUX

87-1	Contre partie mise à disposition - autres			
87-2	Contre partie mise à disposition - caf			
87-3	Contre partie mise à disposition - ville	78 840,00	71 000,00	-7 848,00
87	CONTRE PARTIE CONTRIBUTIVE	<b>78 840,00</b>	<b>71 000,00</b>	<b>-7 848,00</b>

M<sup>me</sup> LHERMITE et M<sup>me</sup> COIFFIER présentent ce budget et apportent quelques précisions :

- **Explications préliminaires :**

- Les charges et les produits sont en diminution contrairement à ce qui apparaît dans le compte Résultat (+ 83 065)
  - En fait il s'agit de la comptabilisation de la Mise à disposition du personnel qui apparaît dans le compte de charges 62 « Autres services » pour 107 000 € et dans le compte de produits 7084 « MAD Personnel facturé » pour 107 000 €
  - Les charges et les produits diminuent réellement de 23 935 €
- Les écarts sont calculés entre le budget 2017 et le budget 2016
  - Cependant le budget 2017 tient compte de la situation comptable projetée effectuée en octobre 2016 par ASTER (qui fait apparaître un déficit global).

- **Les principales causes de diminution des charges sont :**

- Compte 60 : diminution de 6 110 € due essentiellement aux économies prévues sur le carburant, l'alimentation, les petits équipements
- Compte 61 : diminution de 18 004 € due à la dénonciation du contrat de maintenance informatique et aux économies de frais de transport dues à la diminution du nombre de sorties, un seul Week-end « Famille » étant organisé.
- Compte 62 : augmentation de 111 719 € due essentiellement à la comptabilisation des charges du personnel mis à disposition par la Ville pour un montant de 107 000 €.
- Compte 64 : diminution de 6 917 € qui doit être réévaluée par le fait que la situation comptable projetée en 2016 est supérieure à cause de l'embauche d'une 2<sup>ème</sup> conseillère ESF en emploi avenir qui n'était pas initialement budgétée.
- Compte 65 : des créances irrécouvrables enregistrées pour 2 350 €
- Compte 68 : la diminution des dotations aux amortissements est compensée par l'augmentation des dotations aux provisions pour retraite.

- **Les principales causes de diminution des produits sont :**

- Compte 70 : l'augmentation de 101 906 € comprend l'augmentation de 107 000€ du compte « Mise à disposition du personnel facturé ».
- Compte 741 : l'augmentation des subventions de l'Etat est due essentiellement aux postes « subvention ASP CAE » et à la subvention « ACSE » (calcul basé sur la subvention perçue en 2016).
- Compte 743 : les subventions du Département sont stables

- Compte 744 : la diminution des subventions de la Ville est due essentiellement à la diminution du compte CLSPD liée aux Chantiers (compensée par l'augmentation de la subvention VVV)
- Compte 748 : la diminution est due essentiellement à la baisse de la subvention CAF
- Compte 75 : la diminution du total des adhésions est due en partie au tarif préférentiel pour les Cenonnais qui constituent maintenant 93% de nos adhérents.
- Compte 77 : les produits exceptionnels augmentent de 20 000 € grâce au projet de vente des mini bus
- Compte 78 : forte diminution due à la baisse de la comptabilisation de la reprise de la provision retraite
- Compte 79 : augmentation du transfert de charges pour 11 630 €

**Commentaires :**

- M. GUENDEZ demande que les comptes du réalisé 2016 soient présentés à la Ville avant le prochain CA.
- M<sup>me</sup> COIFFIER répond qu'il paraît difficile de diffuser ces informations avant l'approbation du CA.

**Les administrateurs votent à l'unanimité le BUDGET PREVISIONNEL 2017**

**IV – PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MAI 2017**

**4.1. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

- Le Conseil d'Administration actuel doit être renouvelé :
    - Tous les postes sont en mouvement (11 membres actifs et 3 membres associés)
    - Rappel de la procédure : article 10 des statuts
      - <http://www.csc-lacolline.com/userfiles/file/2013%20STATUTS%20CS.pdf>
- « les membres actifs du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans »

- Liste des postes à renouveler



**CONSEIL d'ADMINISTRATION**  
**Association "La COLLINE"**  
 (septembre 2016)

		Fonction	Civilité	Nom	Prénom			
<b>MEMBRES ACTIFS</b>	<b>BUREAU</b>	Présidente	Mme	<b>COIFFIER</b>	Henriette			
		Vice Présidente	Mme	<b>CUBERA</b>	Monique			
		Vice Présidente	Mme	<b>ZAYANI</b>	Awatef			
		Trésorière	Mme	<b>KHAYAT</b>	Zeina			
		Secrétaire	Mme	<b>TRAINAUD</b>	Marie Hélène			
		Secrétaire Adjointe	Mme	<b>ATTIAS</b>	Michèle			
		Administrateur	Mme	<b>EL YOUSFI</b>	Soumia			
		Administrateur	Mme	<b>FRAIGNEAU</b>	Gisèle			
		Administrateur	M.	<b>GIL</b>	William			
		Administrateur	Mme	<b>IDRISSI</b>	Mariam			
		Administrateur	Mme	<b>RENARD</b>	marie			
		Administrateur	Mme	<b>SAADI</b>	Amel			
		Administrateur <i>CSF</i>	Mme	<b>PREVOT</b>	Monique			
		Administrateur <i>Association FAIRE</i>	Mme	<b>GOZE</b>	Jocelyne			
		Administrateur <i>Association O2 RADIO</i>	Mme	<b>BROUARD</b>	Cendrine			
<b>MEMBRES de DROIT</b>	Administrateur <i>Ville de Cenon</i>		<b>Le MAIRE de CENON</b> ou son/ses représentant (s)					
	Administrateur CAF					<b>Le Directeur de La CAF</b> ou son/ses représentant (s)		
	Administrateur Conseil Départemental					<b>Le CONSEILLER DEPARTEMENTAL</b> ou son/ses représentant (s)		
	Directrice du Centre Social	Mme	<b>LHERMITE</b>	Isabelle				
	Représentant du Personnel <i>(Membre de l'équipe)</i>	M	<b>ZIANE</b>	Yassine				
<b>Membre BIENFAITEUR</b>	DOMOFrance	M.	<b>DIAS</b>	Nelson				
<b>Membre QUALIFIÉ</b>	Président de la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde	M.	<b>BRUGMANS</b>	Winston				

## V – POINT SUR LES ACTIVITES DU CSC LA COLLINE

**5.1. Programme des vacances d'hiver** : voir site [www.csc-lacolline.com](http://www.csc-lacolline.com)

- **Pour les 6/17 ans** : Les inscriptions sont complètes pour les 2 semaines.
- **Pour les 3/6 ans** : les inscriptions ont été très vite clôturées, beaucoup de familles déçues mais qui sont réorientées vers les autres structures d'accueil du territoire.

**5.2. Prochain Week-End Famille** : voir site [www.csc-lacolline.com](http://www.csc-lacolline.com)

Une bonne participation surtout féminine, le projet a bien avancé dès la réunion du 13 janvier 2017. Il aura lieu du 12 au 14 Mai.

**5.3. Semaine Bien-Etre** : en cours d'élaboration avec les salariés et les bénévoles, se déroulera la semaine du 4 au 8 avril 2017.

**5.4. Lancement du Point Info Vacances (PIV)** : 13 familles ont déjà été reçues, certaines venant plus précocement que les autres années, orientées aussi par la MDSI et le CCAS.

## VI – QUESTIONS DIVERSES

- Le prochain CA aura lieu le **Jeudi 13 Avril 2017 à 17h30**
- L'Assemblée Générale aura lieu le **Vendredi 5 Mai 2017**

M<sup>me</sup> COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 19h30.

La Présidente



Henriette COIFFIER